



EAFC/23-968-194 du 22/05/2023

**RECRUTEMENT DU RESPONSABLE OPERATIONNEL DE FORMATION DES PERSONNELS
D'ENCADREMENT (ROF)**

Destinataires : Personnels de direction

Dossier suivi par : M. VALÉRY - Tel : 04 42 93 88 02 - Mail : ce.eafc@ac-aix-marseille.fr

L'École Académique de la Formation Continue (EAFC), recrute à compter du 1^{er} septembre 2023, un responsable opérationnel de formation (ROF) qui sera en charge au côté du DAFPE de l'opérationnalisation du plan de formation des personnels de direction.

Le ROF est placé sous la responsabilité du Délégué Académique à la Formation des Personnels d'Encadrement (DAFPE). Il est en relation fonctionnelle immédiate avec la chargée de mission formation des personnels de direction de l'EAFC.

Pour les personnels de direction, les missions confiées au ROF sont les suivantes :

- Il est associé au pilotage académique des formations (préparation concours/statutaire/formation continue)
- Il met en place le calendrier des formations, en assure le suivi et participe au pilotage du réseau des acteurs de la formation
- Il contribue au suivi des stages (lieux, conventions, rapports ...)
- Il accompagne les stagiaires dans la réalisation de leur parcours personnalisé de formation professionnelle et favorise les échanges de pratiques entre pairs
- Il s'assure du respect du cahier des charges de la formation et de son articulation avec le cadrage national de l'IH2EF, et aide à l'élaboration d'un bilan de la formation des personnels d'encadrement
- Il assure une mission de veille sur les éventuelles difficultés.

Compétences et qualités requises

Une connaissance du cadre réglementaire de la formation des cadres de l'Éducation Nationale et en particulier de celle des personnels de direction est attendue (initiale, statutaire et continue).

Lieu d'exercice : le ROF conserve son affectation de personnel de direction mais est amené pour assurer ses missions à se déplacer au rectorat ou dans les établissements de l'académie.

Les candidatures sont ouvertes aux personnels de direction de l'académie d'Aix-Marseille.
Une lettre de mission annuelle précise le cadre d'intervention du ROF.

Les personnels de direction souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier, (copies IA-DASEN et DRRH), constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le mercredi 7 juin 2023** à l'adresse suivante :

Monsieur le Délégué Académique à la Formation des Personnels d'Encadrement
EAFC
Rectorat d'Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence cedex 1

ou à l'adresse électronique ce.eafc@ac-aix-marseille.fr

Une première sélection sera effectuée sur dossier. Les candidats dont les dossiers auront été retenus seront reçus individuellement.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines